



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de la cohésion sociale

Service des droits
des femmes et de l'égalité

Actualité de l'égalité entre les femmes et les hommes

28 octobre 2021

Les métiers n'ont pas de genre

Organisées par le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, les **premières Assises de l'égalité professionnelle** ont eu lieu le 25 octobre à Paris. Au cours de cet événement inédit, après un discours d'introduction de la ministre Élisabeth MORENO, le président de SAP France, Gérald KARSENTI, a témoigné de son expérience et des initiatives qu'il a déployées ou rencontrées au sein du monde de l'entreprise en matière de mixité et d'égalité professionnelle. Deuxième temps fort de cet événement, [le palmarès 2020 de la féminisation des instances dirigeantes du SBF 120](#) a été dévoilé et une table ronde a réuni quatre dirigeants du SBF120, qui ont échangé autour du thème suivant : « L'égalité professionnelle, quelles actions phares pour faire bouger les lignes ? ». Enfin, ces Assises de l'égalité économique et professionnelle ont été clôturées par un discours de Catherine MACGREGOR, directrice générale d'Engie. À cette occasion le ministère a mis en ligne les portraits de six femmes passionnées qui ont réussi et qui en parlent : « *Les métiers n'ont pas de genre, la réussite non plus.* » !



[Retrouver l'information, le replay de la journée et les portraits sur notre site](#)

Action gouvernementale

En **milieu rural**, les femmes sont souvent confrontées à des situations particulières d'isolement et de mobilité, d'accès à l'information et à leurs droits, de précarité et d'accès à l'emploi, ou encore d'accès aux services publics. Dans les communes rurales les moins denses, 21 % des femmes salariées ont un contrat précaire contre 13 % dans les communes les plus urbaines. De même, si les violences au sein du couple touchent tous les milieux sociaux, la moitié des féminicides a lieu en milieu rural. Les victimes de ces violences faites aux femmes sont souvent confrontées à des difficultés supplémentaires avec un tissu associatif moins développé et donc moins accessible. Face à ces constats et pour améliorer l'information, l'accompagnement et la prise en charge des femmes en difficulté ou victimes de violence dans les zones rurales, Élisabeth MORENO, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et Joël GIRAUD, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, ont annoncé le 20 octobre **une enveloppe d'un million d'euros** pour les associations agissant dans ce domaine. Elle prend la forme d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) axé sur plusieurs domaines : accès aux droits, lutte et prévention des violences faites aux femmes en milieu rural, autonomie économique et insertion professionnelle des femmes en milieu rural.

[Retrouver le communiqué de presse sur notre site](#)

Dans le cadre de son travail en faveur de **l'émancipation économique des femmes** et du suivi plan d'action régional en faveur de l'entrepreneuriat des femmes en Nouvelle-Aquitaine 2021-2023, Élisabeth MORENO effectue un déplacement à Bordeaux le 29 octobre. Ce déplacement s'inscrit dans une semaine dédiée à l'émancipation économique des femmes initiée par les Assises de l'égalité économique et professionnelle et l'examen en cours de la proposition de la loi Rixain-Castaner au Sénat. La ministre aura l'occasion de rencontrer des acteurs associatifs et institutionnels locaux pour échanger sur les dispositifs de promotion et de développement de l'entrepreneuriat des femmes, moyen d'émancipation économique et levier pour le développement, la croissance et l'innovation.



Le ministère de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, a annoncé le 21 octobre de nouvelles mesures afin de faciliter le **dépôt de plaintes pour violences conjugales ou viol**, en réponse aux femmes qui dénoncent le mauvais accueil dans les commissariats sous le vocable « double peine ». Dans un télégramme daté du 20 octobre adressé aux préfets, le ministre de l'Intérieur et la ministre déléguée, Marlène SCHIAPPA, soulignent que « la qualité de traitement de ces faits doit être une priorité » et fait plusieurs recommandations.

Le site du Service public a consacré un sujet au **plan national d'action contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche** lancé le 15 octobre par la ministre de l'Enseignement supérieur (AEFH du 18 octobre). « *Plan de formation massif, renforcement des dispositifs de signalement, communication renforcée, valorisation de l'engagement des étudiants et des personnels* », Service-Public.fr dévoile les grands axes de ce plan national d'action.

[Retrouver le sujet sur le site du Service public](#)

Sénat

Dans le cadre de l'examen de la proposition de loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle, retrouver [le discours le 27 octobre d'Élisabeth Moreno](#), ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. Le 13 octobre, suite à l'examen de la proposition par la commission des affaires sociales, le Sénat a également diffusé un communiqué de presse titré « [Égalité économique et professionnelle : améliorer l'efficacité des mesures pour féminiser les responsabilités dans l'entreprise](#) ». La discussion en séance publique se tient les 27 et 28 octobre.

[Retrouver le dossier législatif sur le site du Sénat](#)

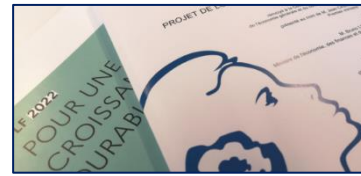
Le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant la ratification de la Convention n° 190 de l'Organisation internationale du Travail relative à l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail est examiné séance publique le 28 octobre. Un communiqué de presse du Sénat a été diffusé le 21 octobre sous le titre « [Convention de l'OIT : 7 propositions pour aller plus loin dans la lutte contre la violence et le harcèlement au travail](#) ».

Laurence ROSSIGNOL et plusieurs de ses collègues ont déposé au Sénat le 14 octobre une proposition de [loi visant à maintenir le versement de l'allocation de soutien familial en cas de nouvelle relation amoureuse du parent bénéficiaire](#).

La commission des affaires européennes a rendu [un texte sur la proposition de résolution européenne tendant à renforcer et uniformiser la lutte contre les violences fondées sur le genre](#) (AEFH du 18 octobre).

Assemblée nationale

Le 27 octobre, la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a examiné le rapport d'information d'Isabelle RAUCH sur le **projet de loi de finances pour 2022** actuellement en cours de discussion dans l'hémicycle. Le 20 octobre, le Président de l'Assemblée nationale a reçu le rapport de Christine CLOAREC-LE NABOUR pour la commission des affaires sociales sur l'examen des crédits de la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances ». Les rapports n'ont pas encore été mis en ligne. Également attendu, le rapport spécial de Patrice ANATO sur la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances ».



[Suivre le dossier législatif sur le site de l'Assemblée](#)

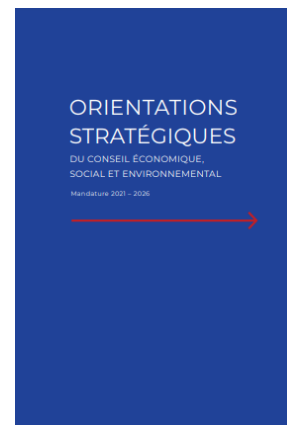
Le Président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre, de Pierre DHARRÉVILLE et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi [visant à lutter contre les inégalités salariales](#).

Le Président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre, de Valérie BAZIN-MALGRAS, une proposition de loi [visant à autoriser le transfert de trimestres entre conjoints ou concubins pour le calcul des droits à la retraite](#).

Le Président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre, de Élodie JACQUIER-LAFORGE, une proposition de loi [visant à renforcer la parité dans les fonctions électives et exécutives du bloc communal](#). Retrouver également le texte de la « mission flash d'information sur cette proposition de loi : « [Parité dans les fonctions électives et exécutives du bloc communal](#) ».

Conseil économique, social et environnemental

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté le 26 octobre les orientations stratégiques de l'assemblée pour la mandature 2021-2026. Pour le CESE, « L'égalité entre les femmes et les hommes doit être effective et concrétiser ainsi une évolution politique et sociale qui ne doit plus attendre. » Les pistes de réflexion de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE seront : « éradiquer les violences patriarcales (faites aux femmes, aux enfants, aux personnes LGBTQI+ etc.) ; atteindre l'égalité réelle dans le milieu professionnel et garantir l'autonomie économique des femmes ; créer une culture commune de l'égalité comme cadre éthique des grandes transitions ; promouvoir la participation et le pouvoir d'agir des femmes et garantir leur place dans les cercles de décision ; garantir l'accès et l'effectivité des droits pour tous et toutes.



[Retrouver la présentation et télécharger les orientations stratégiques](#)

Études et statistiques

Pour en savoir plus et s'inscrire la webconférence organisée le 30 novembre par la DARES et l'Association française des managers de la diversité (AFMD) pour rendre compte de la mise en œuvre de **l'Index de l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes trois ans après son entrée en vigueur (AEFH du 18 octobre), cliquez sur le lien : « [La mise en œuvre de l'Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes : enjeux et apprentissages](#) ».

Interstats Analyse n° 36 du 22 octobre, publié par le ministère de l'Intérieur, est consacré à « [La traite et l'exploitation des êtres humains depuis 2016 : une approche par les données administratives](#) ». Selon le résumé, « En 2019, 933 procédures pour des infractions de traite et d'exploitation des êtres humains ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie nationales. Ce nombre a augmenté de 31 % entre 2016 et 2019. En 2020, dans le contexte particulier de la crise sanitaire, les nombres de procédures, victimes, mis en cause, personnes poursuivies et condamnées ont baissé. »



« Au cours de l'année 2020, 9 600 candidatures fictives ont été envoyées à des offres d'emploi réelles. Ces candidatures, de qualité comparable, se distinguent par le sexe et l'origine des candidats qui sont suggérés par leurs noms et prénoms. Parmi les candidatures d'origine supposée maghrébine, les femmes reçoivent davantage de réponses positives que leurs homologues masculins (+10 %) ». La **direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques** (DARES) publie les résultats de cette étude le 21 octobre dans le numéro 57 de *Dares Analyses* titré « [Y a-t-il de la discrimination à l'embauche selon le sexe parmi les candidatures d'origine maghrébine ?](#) ».

Initiatives

À l'occasion du 25 novembre, **journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes**, la maire de Paris organisera la 7^e rencontre interprofessionnelle de l'Observatoire Parisien des Violences Faites aux Femmes (OPVF) sur le thème « Le sexisme aux racines des violences faites aux femmes » le mardi 23 novembre. Cette journée sera consacrée à approfondir la notion de sexisme, qui reste encore très ancrée dans nos sociétés, et le lien entre ces croyances et attitudes discriminatoires et les violences commises à l'encontre des filles et des femmes. Cet événement se déroulera dans un format de web-conférence, avec des tables rondes auxquelles vous pourrez vous connecter à distance.

[Pour en savoir plus contacter la mairie de Paris](#)

Jeudi 9 novembre, la FNCIDFF organise un colloque qui a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs de l'entreprise dans **la lutte contre les violences au sein du couple**. Les violences subies dans la sphère privée peuvent avoir des conséquences sur la vie professionnelle de la victime et, le cas échéant, sur la vie de l'entreprise. C'est notamment le cas lorsque les violences se poursuivent sur le lieu de travail (cyberviolences, présence de l'auteur sur le lieu de travail de la victime...). Avec le soutien du SDFE, la FNCIDFF va donc expérimenter un projet pour accompagner les entreprises à la prise en compte de ces violences en collaboration avec Séverine LEMIERE, maîtresse de conférences à l'université Paris Descartes.



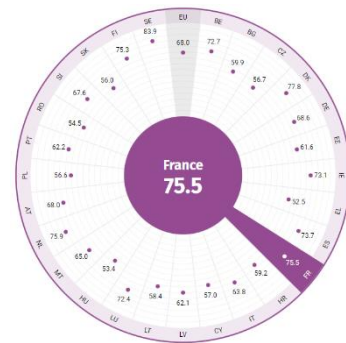
[Retrouver le programme et s'inscrire au colloque](#)

International

Dans le cadre de la 15^e semaine Méditerranéenne des leaders économiques, le 13^e Forum méditerranéen des **femmes entrepreneuses** se tiendra le 19 novembre. Cette édition se déroulera au travers d'une rencontre virtuelle. Les femmes d'affaires et les femmes entrepreneuses les plus représentatives venant de plus de trente pays méditerranéens participeront à l'événement.

[Retrouver l'information sur le site de la Fondation des femmes de l'Euro-Méditerranée](#)

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) publie son « Indice d'égalité des genres 2021 » et voit des « gains fragiles » et des « pertes importantes ». Selon l'EIGE, « L'Union européenne obtient 68 points sur 100 dans l'indice d'égalité des genres [...]. Il s'agit d'une augmentation microscopique de seulement 0,6 point depuis l'édition de l'année dernière ». L'EIGE publie également un focus sur l'égalité des genres en matière de santé. Avec un score de 75,5, la France figure en quatrième position parmi les bons élèves de l'Union européenne.



[Retrouver l'information sur le site de l'EIGE](#)



Après le succès de la première semaine européenne de l'égalité des genres organisée par la commission des droits des femmes et de l'égalité des genres en octobre 2020, le Parlement européen lance une seconde édition du 25 au 28 octobre. Plusieurs commissions et délégations parlementaires organiseront des événements en vue d'aborder des questions d'égalité des genres dans leurs domaines de compétence.

[Retrouver le communiqué de presse et les événements](#)

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni au siège des Nations Unies à New York le 21 octobre pour discuter de la question des femmes, de la paix et de la sécurité dans le monde. Le Secrétaire général de l'ONU, António GUTERRES, a promis devant les quinze membres du Conseil de sécurité que l'Organisation redoublerait d'efforts pour faire de la participation et des droits des femmes une priorité de toutes ses actions, partout dans le monde.

[Retrouver l'information sur le site de l'ONU](#)

